

PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247



Contexte :

Formation centrée sur la coordination du secteur médico-social pour apprendre à coordonner des équipes et des moyens d'un établissement ou service médico-social. Le coordinateur(trice) s'assure du bon fonctionnement de l'établissement et de la qualité des prestations délivrées aux usagers.

Modalités

Modalité: Formation présentielle

Lieu: Symphonie Formations à Cenon (33)

Accessibilité: Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Contactez notre référent handicap

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'environnement professionnel, juridique et réglementaire d'un manager de proximité
- Acquérir des outils de management d'équipe, d'organisation, de gestion de projet et de gestion de la qualité
- Développer une politique prévention et bienveillance basée sur les recommandations de bonnes pratiques
- Développer une communication efficace avec les équipes, les personnes accueillies, leur entourage et les partenaires externes



Organisme de formation habilité :



PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

Prérequis pour l'entrée en formation

Justifier d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine sanitaire et social ou d'un diplôme d'Etat d'infirmier ou du CAFERUIS et de deux années d'expérience professionnelle

Secteur d'activité

Le coordinateur(trice) du secteur médico-social exerce son activité dans des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de différentes natures, tels que :

- les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- les maisons de retraite publiques ou privées
- les établissements médico-sociaux pour personnes handicapées publics et privés (IME, ESAT, MAS, FAM)
- les hôpitaux publics et privés
- les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- les structures associatives
- les collectivités territoriales.
- les mutuelles
- les organismes de sécurité sociale (Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, etc.).

Les coordinateurs(trices) du secteur médico-social peuvent également être employés par des cabinets de conseil ou des sociétés de services spécialisées dans le secteur médico-social.

Types d'emplois visés

- Coordinateur(trice) en établissement ou service social et médico-social
- Responsable de structure ou service gérontologique/médico-social
- Responsable de structure d'aide à la personne
- Responsable de service social
- Responsable de service ou unité socio-éducatif
- Infirmier(ère) Référent(.e) (IDER),
- Infirmier(ère) Référent(.e) Coordinateur(trice) (IDERCO)
- Infirmier(ère) Coordinateur(trice) (IDEC)



Organisme de formation habilité :



PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

o

Contenu de la formation

Bloc 1 : Coordination, organisation et gestion de la production des prestations de soins et de services d'un établissement ou d'un service médico-social

- Maîtrise du contexte réglementaire et financier de l'action sociale et médico-sociale
- Coordination et organisation des soins préventifs, curatifs et palliatifs et des prestations associées
- Gestion de la production des prestations de soins et de services
- Identification et analyse des besoins médico-sociaux
- Anticipation des besoins des usagers en situation de handicap
- Réalisation d'une veille réglementaire, juridique, technologique et concurrentielle

Bloc 2 : Animation et encadrement de l'équipe pluri-professionnelle d'un établissement ou d'un service médico-social

- Management de l'équipe pluri professionnelle
- Développement des compétences de l'équipe pluri professionnelle
- Accompagnement du projet professionnel des membres de l'équipe pluri professionnelle
- Animation de l'équipe pluri professionnelle autour des bonnes pratiques professionnelles
- Promotion de la culture de bientraitance de l'utilisateur

Bloc 3 : Élaboration et mise en œuvre du projet d'un établissement ou d'un service médico-social

- Déploiement et coordination des démarches d'évaluation des activités d'un établissement ou d'un service médico-social
- Animation de la prévention et gestion des risques (selon les recommandations de l'HAS) d'un établissement ou d'un service médico-social
- Animation de la démarche qualité d'un établissement ou d'un service médico-social
- Participation à la gestion financière d'un établissement ou d'un service médico-social
- Représentation de l'établissement ou du service médico-social auprès des partenaires et des financeurs
- Développement des relations avec les réseaux et les autorités publiques de son territoire

PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

Compétences visées

Bloc 1

1. Maîtriser le contexte légal et réglementaire de l'action sociale et médico-sociale en :
 - appliquant les principes de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale sur les droits des usagers,
 - s'appropriant les contours de la réforme de la tarification et donc de l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD),
 - intégrant les objectifs de la mise en place d'un EPDR (Endpoint Detection and Response) contre les attaques informatiques,
 - analysant les conditions de consultation du Conseil de la Vie Sociale (CVS) qui veille à la prise en compte des droits des usagers et à la qualité des services,
 - respectant le contenu de l'agrément délivré par l'État qui atteste que l'établissement ou service social ou médico-social remplit les conditions requises pour fonctionner et ses conditions de renouvellement
 - exposant les clauses du contrat de séjour qui précise les droits et obligations des usagers ainsi que les modalités de prise en charge, afin de mettre en place les procédures pour garantir le respect et la protection des droits des usagers et la qualité des services d'un établissement ou d'un service médico-social
2. Organiser et coordonner les activités et moyens des soins préventifs, curatifs, palliatifs et des prestations associées d'un établissement ou d'un service médico-social s'appuyant sur les recommandations du secteur (soins médico-éducatifs, maintien des acquis, réhabilitation et réadaptation) afin d'assurer la qualité et la continuité et des soins et des prestations associées
3. Anticiper et coordonner les activités de soins préventifs, curatifs et palliatifs et des prestations associées en corrélation avec les usagers en :
 - s'assurant que les différentes activités proposées aux usagers sont coordonnées entre elles
 - travaillant en collaboration avec les différents professionnels de l'établissement ou du service, tels que les éducateurs, les aides-soignants, les infirmières, les psychologues, etc, afin d'assurer une prestation adaptée et de qualité aux usagers
4. Rechercher, sélectionner et organiser les informations en lien avec les objectifs prioritaires et les besoins médico-sociaux définis d'un établissement ou d'un service médico-social en :
 - collectant des données quantitatives, telles que les statistiques démographiques, les données sur la santé et la maladie, ou les données sur les ressources et les services disponibles
 - collectant des données qualitatives, telles que les témoignages des usagers, des professionnels et des représentants des associations afin de garantir que les ressources disponibles d'un établissement ou d'un service médico-social répondent aux besoins médico-sociaux réels des usagers

PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

5. Mettre en place une démarche d'évaluation des besoins globale et transversale, impliquant l'ensemble des professionnels et des usagers en mobilisant des outils d'évaluation adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap et en favorisant la participation des usagers et de leur famille à l'évaluation des besoins afin de construire un projet d'accompagnement personnalisé, en tenant compte des besoins et des attentes de l'utilisateur
6. Assurer une veille réglementaire, technologique, concurrentielle et juridique en rapport direct ou indirect avec le secteur médico-social en :
 - respectant le cadre réglementaire lié à la gestion d'un établissement ou d'un service médico-social
 - réalisant des rapports, articles et notes de synthèses à destination des membres de l'équipe pluri professionnelle afin de transmettre des informations sur les évolutions législatives, les innovations technologiques, la concurrence et les changements juridiques qui peuvent avoir un impact sur le secteur médico-social

Bloc 2 :

1. Encadrer l'équipe pluri professionnelle d'un établissement ou d'un service médico-social en :
 - favorisant le dialogue, la collaboration et la cohésion entre les professionnels,
 - appliquant les règles en matière de santé au travail et de prévention des risques,
 - prenant en compte les spécificités d'aménagement pour les professionnels en situation de handicap afin de fédérer les professionnels de différentes disciplines autour d'un projet commun, tout en veillant à la qualité de la prise en charge des usagers
2. Faciliter le développement des compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle d'un établissement ou d'un service médico-social en organisant des actions de développement des compétences et de professionnalisation afin d'optimiser les ressources humaines d'un établissement ou d'un service médico-social en cohérence avec la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières (GPEC)
3. Accompagner les membres d'une équipe pluri professionnelle d'un établissement ou d'un service médico-social dans leur parcours de formation en identifiant leurs compétences actuelles et en proposant un parcours personnalisé de développement de leurs compétences afin de développer leur employabilité dans le domaine de la santé et des soins
4. Partager les bonnes pratiques professionnelles en animant des réunions de travail et d'analyse des pratiques en prenant appui sur les recommandations de l'HAS et en s'appuyant sur une veille professionnelle afin de contribuer à la démarche d'amélioration continue au sein de l'établissement ou du service médico-social

PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

- Promouvoir la bientraitance à travers différentes actions en mettant en place une charte de bientraitance accessible à tous, en sensibilisant les membres d'une équipe pluri professionnelle d'un établissement ou d'un service médico-social aux principes de la bientraitance et aux risques de maltraitance, en mettant en place des outils et des procédures pour garantir la bientraitance des personnes accueillies (gestion des conflits, prévention des maltraitements ou la prise en compte des droits des usagers) et en associant les usagers aux décisions qui les concernent afin de garantir à chaque usager un accompagnement respectueux de ses droits, de sa dignité et de sa singularité

Bloc 3

- Appliquer des méthodes d'évaluation adaptées aux objectifs et aux besoins d'un établissement ou d'un service médico-social en :
 - identifiant les besoins humains, financiers et techniques nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi de ces évaluations,
 - formant les membres d'une équipe pluri professionnelle aux méthodes d'évaluation,
 - organisant la participation des usagers et de leur famille à l'évaluation
 - s'assurant que les pratiques et l'organisation d'un établissement ou d'un service médico-social sont conformes aux exigences de la HAS, afin de mettre en place une culture de l'évaluation dans un établissement ou dans le service médico-social pour garantir la qualité de l'accompagnement des usagers
- Coordonner des démarches d'évaluation des risques en utilisant les méthodes d'analyse et les outils d'évaluation des risques professionnels, en :
 - mobilisant les acteurs concernés par l'organisation de réunions de concertation et la mise en place de groupes de travail
 - mettant en place un système de reporting pour le suivi des plans d'action et des actions correctives afin d'anticiper les risques et les conditions d'exposition à ces risques pour un établissement ou un service médico-social
- Animer la réflexion d'une équipe pluri professionnelle sur ses pratiques professionnelles en :
 - utilisant les outils et les méthodes de la démarche qualité,
 - analysant les causes de non-qualité et en identifiant le niveau de qualité souhaité et les actions d'amélioration afin de garantir la qualité des analyses des pratiques professionnelles au sein d'un établissement ou d'un service médico-social
- Participer à la gestion financière d'un établissement ou d'un service médico-social en :
 - contribuant au suivi et à la mise à jour des indicateurs et des moyens de mesure
 - proposant des recommandations pour l'optimisation des dépenses, la recherche de nouveaux financements ou l'amélioration des procédures de contrôle afin de contribuer à garantir la pérennité d'un établissement ou d'un service médico-social et la qualité de l'accompagnement des usagers



PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

5. Optimiser et animer la gestion des coopérations et des partenariats en :
 - communiquant en externe sur le projet de l'établissement ou du service médico-social
 - encadrant la coopération avec les autorités publiques, la collaboration avec les associations et la communication avec les familles des usagers afin de développer et maintenir des relations de confiance avec les différents partenaires de l'établissement ou du service



Organisme de formation habilité :



PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

Modalités d'évaluation

- Mémoire professionnel
- Soutenance orale du mémoire en fin de parcours de formation
- Questionnaires et devoirs écrits
- Études de cas
- Mise en situation professionnelle simulée
- Auto-évaluation en amont de la formation
- Évaluation de la formation

Un entretien à mi-parcours est organisé afin d'assurer un suivi individuel.

Deux sessions sont organisées pour les évaluations. Une note inférieure à 10/20 renvoie à une évaluation de rattrapage.

La certification est délivrée après avoir obtenu 10/20 points à chacun des blocs de compétences et 10/20 points au mémoire (oral + écrit) soit 40/80 points (il n'y a pas de compensation)

Intervenants (.es)

Équipe pédagogique composée de formateurs experts en management, ressources humaines, soin et accompagnement dans le secteur sanitaire et social

Ressources pédagogiques et matérielles

- Documents supports de formation projetés.
- Remise d'une documentation pédagogique : support numérique expliquant les différentes notions traitées lors de la formation.
- Présentation des concepts avant mise en pratique.
- Alternance d'apports théoriques et nombreux exercices de mise en situation.
- Échanges avec le formateur sur les pratiques.
- Matériel audio-visuel : ordinateur, vidéo-projecteur, enceintes..
- Plateforme Netypareo

PROGRAMME DE FORMATION

Détailé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

Calendrier / durée / organisation de la formation

- Durée de la formation théorique, en centre de formation : 161 heures
- Organisation : 2 à 3 jours par mois

2026								
N° SEMAINE	Date du lundi de la semaine	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	29-déc.				FERIE			
2	05-janv.							
3	12-janv.					7		
4	19-janv.							
5	26-janv.					7	7	
6	02-févr.							
7	09-févr.							
8	16-févr.							
9	23-févr.					7	7	
10	02-mars							
11	09-mars					7		
12	16-mars							
13	23-mars					7	7	
14	30-mars							
15	06-avr.	FERIE						
16	13-avr.							
17	20-avr.					7	7	
18	27-avr.					FERIE		
19	04-mai					FERIE		
20	11-mai				FERIE			
21	18-mai					7	7	
22	25-mai	FERIE						
23	01-juin							
24	08-juin							
25	15-juin					7		
26	22-juin					7	7	
27	29-juin					7	7	
28	06-juil.							
29	13-juil.		FERIE					
30	20-juil.							
31	27-juil.							
32	03-août							
33	10-août						FERIE	
34	17-août							
35	24-août					7	7	
36	31-août							
37	07-sept.							
38	14-sept.							
39	21-sept.					7	7	
40	28-sept.							
41	05-oct.					7		
42	12-oct.					7		
43	19-oct.							
44	26-oct.							FERIE
45	02-nov.						Soutenance	
46	09-nov.			FERIE				
47	16-nov.							
48	23-nov.							
49	30-nov.							
50	07-déc.							
51	14-déc.							
52	21-déc.					FERIE		

PROGRAMME DE FORMATION

Détaillé

Coordinateur(trice) du secteur Médico-Social

RNCP39247

Statistiques (Aisthesis formation)

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	9	0	100	100	-
2022	5	0	100	100	100
2021	9	0	100	89	75